



Faire vendre un bien a son ex mari

Par **sandra 30**, le **05/06/2012** à **14:13**

Bonjour,

je suis divorcé depuis novembre 12 , nous avons une villa en commun que mon ex mari occupe depuis mon départ de la maison mars 10 , il ne veut pas vendre n'y me donner ma part et moi ai la possibilité de racheter sa part comment lui obliger d'agir
merci d'avance

Par **Alicia**, le **07/06/2012** à **19:09**

Bonjour Sandra, je suis dans la même situation que vous, je suis en procédure de divorce depuis trois ans et le futur EX dit qu'il fera tout pour ne pas vendre la maison, d'après lui c'est CA maison alors que nous l'avons acheter en commun.

Courage, Alicia

Par **cocotte1003**, le **07/06/2012** à **19:28**

Bonjour, il fat saisir le tribunal pour que faire cesser l'indivision et obtenir une vente forcée c'est àdre une vente au encheres qui risque de ne pas etre tres interessante au niveau du prix de vente. en attendant si votre ex occupe seul le logement, vous pouvez lui demander une indemnité d'occupation, cordialement

Par **Alicia**, le **07/06/2012** à **19:34**

Bonjour cocotte, oui il occupe seul le logement à titre onéreux ...déjà je me bat depuis trois an pour qu'il me paye la pension alimentaire qu'il n'a payer que 4 fois en trois ans , un huissier à été nommer pour faire le paiement direct à sa banque ...j'attends

Cordialement, Alicia